

gence à l'égard des faits et notre impartialité à l'égard des hommes ont plus à gagner qu'à perdre par l'éloignement où nous sommes du cercle où se remuent les passions de localité. Nous avons trouvé et nous trouvons encore inconsciemment la conduite de M. Viger, qui a voté, comme dit notre correspondant, pour l'adresse apocryphe du dernier cabinet, et qui le lendemain a accepté l'héritage de ce cabinet. "Mais, dit-on, c'est afin de sauver le principe du gouvernement responsable pour lequel le gouverneur proteste de son attachement sincère. Il y avait entre lui et son cabinet un dissentiment de forme plutôt que le fond, et il accordera à des hommes ayant sa confiance ce qu'il a refusé à ceux dont il se défiait à tort ou à raison." Nous croyons qu'il y avait entre sir Charles Metcalfe et le dernier cabinet autre chose qu'un dissentiment de forme, et la preuve en est écrite dans le fait que le gouverneur a refusé sa sanction à des bills dont il avait d'abord autorisé la présentation. Au nombre de ces bills en figurait un qui avait pour but d'enlever au cabinet tout moyen de corruption, en déclarant les fonctionnaires incapables de siéger dans le parlement, et sir Charles, qui a refusé de sanctionner ce bill, a accusé ses conseillers de chercher à baser leur influence sur la distribution des emplois ! Mais nous admettons que le cabinet a violé les formes parlementaires dans la crise qui a amené sa retraite. Si c'est véritablement là, et dans une question d'antipathie personnelle, que git la crise canadienne, M. Viger et ses amis ont un moyen bien simple de la faire cesser. Qu'ils obtiennent de sir Charles Metcalfe la reconnaissance explicite du droit des ministres à être au moins consultés sur les nominations d'emplois, et tout sera dit ; la crise aura trouvé son remède infailible, nous le prédisons. Les questions d'hommes ne sont pas secondaires, et nous sommes certains, d'ailleurs, que M. Viger serait aussi populaire que M. Lafontaine, si ce n'était la question de principes que défend l'un et que l'autre semble abandonner. Il ne saurait y avoir de responsabilité ministérielle et de gouvernement représentatif, même en miniature, sans que les ministres aient droit d'être consultés sur le choix de leurs agents, car sans ce droit leur responsabilité serait plus qu'une dérision, elle serait une iniquité. M. Viger a-t-il obtenu la reconnaissance de ce droit vital, essentiel, inaliénable ? Un oui ou un non suffisent à juger ce procès."

ESPAGNE.

—La scandaleuse affaire dont M. Olozaga est le héros, a continué de soulever dans les cortès d'orageux débats, jusqu'au 27 décembre. Il s'agissait de décider si, à cette occasion, on présenterait une adresse à la jeune reine. Le 9, M. Lopez a fait une vigoureuse sortie contre les *moderados*, et, à propos de la déclaration attribuée à la reine, il a dit qu'il se bornerait à répondre par les paroles suivantes d'un poète espagnol : "Crois-tu que je sois assez idiot, lorsque j'invente un mensonge, pour ne pas lui donner l'apparence de la vérité ?" En terminant, M. Lopez a proposé de passer à l'ordre du jour sur la question d'une adresse, mais sa proposition a été repoussée par 77 voix contre 62. Le 12, le général Serrano, un des collègues de M. Olozaga, a pris la parole et il s'est attaché à établir que toute cette affaire était un complot monté par la camarilla dont le général Narvaez est le chef. Son discours donna cependant lieu à une méprise de la part du premier ministre actuel, Gonzalès Bravo, qui s'empara des paroles de Serrano et de Cortina comme condamnant la conduite d'Olozaga, mais tous les deux protestèrent contre une pareille interprétation.

M. Gonzalès Bravo somma alors le général Serrano de dire si le compte-rendu de l'affaire du 28, relative à la violence faite à la reine, n'était pas véridique, et il ajouta qu'il en avait entendu les détails de la bouche du général lui-même.

"C'est faux !" s'écria avec énergie le général Serrano. M. Gonzalès Bravo répliqua qu'il regrettrait qu'un pareil démenti lui eût été donné devant la chambre, et que, s'il le recevait ailleurs, il saurait comment y répondre. Puis il demanda au général s'il n'était pas vrai que, dans une conversation particulière, il avait blâmé la conduite d'Olozaga. Serrano répondit qu'il ne se le rappelait pas. Cet incident souleva une vive agitation dans la chambre. Au sortir de la séance, le 14, on pensait qu'un duel aurait eu lieu entre les deux adversaires ; mais il n'en est aucunement question dans les journaux des jours suivants.

Ils disent pourtant que des amis mutuels du général Serrano et de M. Gonzalès s'efforçaient d'apaiser cette affaire en obtenant du premier qu'il rétractât ses expressions offensantes, mais le général avait refusé.

Cette longue discussion se termina enfin, le 17, par l'insertion, dans l'adresse, d'un paragraphe où est flétri l'attentat attribué à Olozaga. Le vote fut de 88 contre 63.

Mais ce drame parlementaire n'est point encore arrivé à son dénouement, et nous serions peu surpris si ce dénouement était le triomphe de l'accusé ; car, dans le comité nommé par la chambre pour accuser devant le sénat l'ex-premier ministre, celui-ci a obtenu un demi-succès de bon augure. Ce comité se compose de MM. Madoz, J. Lopez, Cortina, M. Lopez, Posada, Pastor Dias et Aylon. Sur sept membres, il y a cinq progressistes, c'est-à-dire cinq amis politiques d'Olozaga qui, par conséquent, y compte plus de défenseurs que d'accusateurs.

C'est sans doute cet échec qui a engagé le gouvernement espagnol à proposer les cortès. Le 27, il a été donné lecture aux deux chambres du décret suivant :

"Nous, Isabelle II, usant des pouvoirs qui nous sont donnés par l'article 26 de la Constitution, et conformément à l'avis de notre conseil des ministres,

avons décrété ce qui suit : Les séances des cortès à la présente législature sont suspendues."

Cette prorogation sans échéance avait mis au comble l'agitation politique et l'irritation des progressistes. Voici les projets que ceux-ci attribuaient au gouvernement : 1^o la levée des impôts nécessaires au gouvernement, sans le vote préalable des chambres ; 2^o l'organisation, par simple ordonnance, des ayuntamientos et des députations provinciales ; 3^o l'organisation, également par ordonnance, des gardes nationales. Puis, ces actes d'autoritarisme une fois accomplis, les cortès seraient rappelés, et, si elles refusaient de sanctionner tout ce qui aurait été fait, elles seraient dissoutes.

L'un des premiers actes du ministère espagnol a été de rappeler la reine-mère Christine. Vers la fin de décembre, il est arrivé à Paris un ambassadeur extraordinaire chargé de porter à l'ex-régente cette heureuse nouvelle. Mais Christine a ajourné son retour en Espagne, pour attendre, dit-on, que le nouvel orage politique qui vient d'éclater se soit apaisé. De mauvais plaisans ont expliqué ce retard, en disant que la royale exilée avait été invitée à rapporter avec elle 10 millions de réaux sur les 150 millions qu'on l'accuse d'avoir économisés pendant son règne.

La reine Christine a fait acte de prudence en ajournant son départ, car d'après un journal de Madrid, certains chefs du parti progressiste sont déjà partis dans les provinces pour les soulever, et si les révoltes que l'on redoutait venaient à s'emparer du pouvoir, la reine-mère se trouverait dans une situation dont on ne peut prévoir les conséquences. On annonçait aussi que M. Olozaga, non moins prudent que la reine-mère, s'était mis en sûreté en attendant l'issue de son procès. Il serait parti pour la France ou le Portugal, suivant les uns ; il serait caché dans Madrid, suivant d'autres.

Le 20 décembre, une bande de 25 à 30 officiers sont entrés dans les bureaux des journaux *l'Eco del Comercio* et *Tarantula*, organes de l'opposition radicale, ont détruit les presses et blessé diverses personnes ; mais ils n'ont pu trouver les éditeurs. De là ils se rendirent au bureau de *l'Espectador*, mais l'éditeur s'était entouré d'une protection suffisante. On s'attend à de graves évènements en Espagne, et Narvaez qui les prévoit a concentré des forces considérables à Madrid. Cet intrépide général a pris éviemment la haute main dans la direction des affaires, et il est par son énergie à la hauteur de sa tâche.

On annonce qu'en présence de ces évènements, don Carlos a rompu les négociations entamées avec les progressistes pour le mariage de son fils avec la reine Isabelle, et qu'il va manœuvrer pour se faire placer sur le trône, lui, roi absolutiste, par les radicaux !

ITALIE.

—Des lettres de Rome assurent que, jusqu'ici, il n'y a eu ni débats, ni sentence, ni condamnation d'aucun des malheureux arrêtés à la suite des troubles de la Romagne. "Sur les 250 individus dont se composent ces *formidables colonnes* d'insurgés, la moitié environ, dit la correspondance, est entre les mains de la justice. Ce sont, pour la plupart, des paysans trompés par des hommes à qui leur position sociale a fourni les moyens d'échapper par la fuite au châtement réservé à leurs aveugles complices. Du reste, cette justice papale, que l'on représente si sommaire dans sa procédure et si sanguinaire dans ses arrêts, en est encore aux informations du procès, et n'en viendra jamais à répandre le sang de ceux qui n'ont pas craint d'ensanglanter leur pays pour faire triompher des idées qu'ils ne comprennent même pas."

—Des lettres reçues récemment de Messine contiennent des détails sur la dernière éruption de l'Etna.

L'éruption a commencé sur le versant occidental de l'Etna, en prenant la direction de Bronte ; mais le torrent de lave dévia en suite à gauche et sur une largeur de 1 mille et demi à 2 milles, détruisant tout sur son passage. 130 personnes ont péri ; il a fallu porter à l'hôpital une foule de malheureux à demi-brûlés.

Depuis le 1er décembre, une immense colonne de feu sort du cratère. On entend un grand fracas dans la montagne, et l'on s'attend à de nouveaux malheurs.

La petite ville de Bronte a, pour le moment, échappé au danger ; mais suivant des lettres du 4 décembre que l'on a reçues de Catane et de Messine on redoute une nouvelle éruption.

—D'après une lettre de Bronte, du 28 novembre, l'éruption de l'Etna continue ; la lave avait déjà gagné la pente de la montagne, et approchait de la rivière de Siméto. Beaucoup de terres fertiles sont détruites par le torrent de la lave qui, dans sa chute, a fait périr soixante-dix hommes occupés à finir un fossé de décharge.

—On assure que madame la comtesse de Nassau-Oultremont se fixera plus tard à Rome, où vit déjà un des frères de la comtesse.

PRUSSE.

—On écrit de Berlin, le 16 décembre, que la cour de Prusse a pris le grand deuil, à l'occasion de la mort du comte de Nassau. Ce prince faisait beaucoup de bien dans cette capitale, aussi sa mort y a-t-elle causé une sensation très-douloureuse.

A la Haye, Amsterdam et dans tout le royaume de Hollande, tous amusemens publics sont interdits depuis samedi ; les cloches sonnent le glas funèbre tous les jours à trois reprises, et chaque fois, pendant une heure. Ce deuil public durera jusqu'à samedi prochain, et sera repris le jour et la veille de l'enterrement de S. M. Guillaume Ier.

Hier, 19, les steamers *le Cerbere* et *le Curaçao* sont partis pour Ham-